

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 /0

GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

76 rue saint Nicolas - 91940 Gometz le Châtel
Présidente : Claudine LIAN
randogom@gometzlechatel.fr

Gometz le Châtel, le 10 novembre 2023

NOTICE D'INFORMATION Séjour de 12 jours de randonnées et découvertes culturelles En octobre 2024 Andalousie (Espagne) N° RG_2024-06

Le séjour est ouvert aux adhérents de RandoGom, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2023-2024 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP

Nombre de participants : 8 au minimum, 24 au maximum.

Date : à partir du 15 octobre 2024, en fonction des dates possibles de vol.

Déplacements : voitures de location.

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, d'autres structures d'hébergement que celles désignées ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (5 jours ½), et de la découverte touristique et culturelle de la région par des balades ou des visites guidées.

Départ et retour : aéroport d'Orly.

HEBERGEMENT

Plusieurs hôtels selon l'endroit où nous nous trouverons

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est de 1500€.

Ce prix comprend :

- Le logement dans des hôtels, hostals ou auberges de jeunesse.
- Les petits déjeuners, déjeuners sous forme de pique-nique et dîners au restaurant (boissons non incluses), du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- Les taxes de séjour.
- Le transport par avion aller et retour jusqu'à Séville.
- La location de véhicules.
- Les visites guidées de Séville, de la Mezquita de Cordoue, de l'Alhambra de Grenade.
- La visite d'une bodega à Jerez.
- La visite et un spectacle à l'École royale équestre d'Andalousie.
- Un spectacle de flamenco.
- La participation à la FFRandonnée pour l'Immatriculation Tourisme.
- Les frais administratifs RandoGom.
- L'accompagnement des randonnées par les Animateurs de l'Association.

Ne sont pas compris :

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.

1/3

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 /0

GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

RESERVES LIEES A LA PANDEMIE COVID 19

Les participants seront informés des formalités sanitaires liées à la pandémie du Covid 19 concernant :

- L'hébergement,
- Les visites,
- Le transport.

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper les chambres.

ATTENTION : il n'y a pas de chambres individuelles.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 15 septembre 2023, auprès de Bernard Lian, par courriel (bernardlian@orange.fr).

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 500 € (chèque à l'ordre de RandoGom) avant le 15 décembre 2023.

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 1^{er} janvier 2024.

En cas d'annulation du voyage par le Club, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES

Il sera possible de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à l'envoi avec le bulletin d'inscription.

Possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENTS

Acompte de 500 € à l'inscription.

Prime d'assurances (facultatives) lors de l'inscription, en même temps que l'acompte.

Solde du séjour : 1000€ avant le 1^{er} septembre 2024.

Les chèques devront être donnés en même temps et seront encaissés aux dates précédentes (*un mail sera envoyé quelques jours avant pour le rappeler*)

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de RandoGom

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Tous les déplacements se feront en bus à l'aller comme au retour ainsi que les déplacements sur place.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- S'il y a une liste d'attente, un contrat est passé avec un nouveau participant remplaçant le précédent.

- S'il n'y a pas de liste d'attente, l'adhérent fait jouer, le cas échéant l'assurance-annulation.

- A défaut d'assurance-annulation, RandoGom conservera une partie de l'inscription selon les conditions suivantes :

TRANSPORT

100% du coût du transporteur.

HEBERGEMENT

Suivant les conditions fixées par l'hébergeur :

1 - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 10 %

2 - Entre 30 et 8 jours avant la date d'arrivée : 50 %

3 - Entre 7 jours et la date d'arrivée : 100 %.

LES VISITES, LES RESTAURANTS

Si le cout est forfaitaire, pas de remboursement. Si le prix est unitaire et non payé par le Club, l'adhérent sera remboursé.

AUTRES FRAIS

100% des frais incompressibles inhérents au séjour : frais administratifs, frais d'immatriculation tourisme...etc. ne sont pas remboursés.

Les garanties de l'assurance annulation/interruption seront également fournies.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913F – SIRET : 30358816400044.

2/3

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 /0

GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

NB : Modifications de programme au cours du séjour : en fonction de la disponibilité des intervenants sur place, des impératifs de fermeture, ou en cas d'impossibilité pour cas de force majeure (intempéries, travaux imprévus...) le programme peut parfois subir des modifications sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation. Dans le cas d'une visite payante annulée par le site de visite et remboursée par lui, les participants seront remboursés de cette visite.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Penser à l'équipement de base du randonneur : chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable,...

Une réunion d'information aux participants sera organisée en septembre 2024.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association :
--

randogom.e-monsite.com
--



R
esponsible Tourisme
Bernard Lian